
INSTITUTMACAYA.ORG

Vers une Relation Haïti–République Dominicaine Stable, Équitable et Durable

De la gestion des crises à une stratégie
gagnant-gagnant pour la stabilité, la
croissance et l'avenir partagé de l'île

JANVIER 2026
DOCUMENT DE POSITION

— NOTE DE LECTURE

Ce document présente la position de l'Institut Macaya sur les relations Haïti–République Dominicaine et propose une trajectoire d'action quinquennale structurée en trois temps (dégel, normalisation, consolidation).

Il s'appuie sur une étude et des consultations menées entre juillet et novembre 2025, combinant revues documentaires, monographies thématiques, entretiens ciblés et analyses comparatives.

Les éléments méthodologiques, la composition du groupe de travail et les définitions clés figurent en Annexe A.

— RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La relation entre Haïti et la République Dominicaine est entrée dans un cycle où **asymétrie** (capacités économiques et institutionnelles) et **interdépendance** (flux de personnes, biens et services) produisent des crises récurrentes, surtout en bande frontalière. Le statu quo informel et la gestion réactive aggravent les coûts : contrebande et réseaux criminels, fragilisation des recettes et des chaînes logistiques, exposition des migrants à des abus, et durcissement des narratifs publics.

La sortie durable de cette spirale suppose de substituer aux gestes unilatéraux une architecture de prévisibilité : procédures de consultation activables, règles minimales partagées, mécanismes de règlement des différends, et transparence par indicateurs publics. L'approche proposée est à la fois **éthique** (droits humains, dignité, non-agression y compris environnementale), **stratégique** (intérêts explicites, convergences exploitées, divergences encadrées) et **opérationnelle** (preuves rapides et séquençage sur 5 ans).

Le cœur de la proposition est une coopération « outillée » reposant sur quatre leviers complémentaires :

- 1 institutions et routines de dialogue stables,
- 2 formalisation des échanges (données douanières, marchés régulés, levée graduelle des barrières non tarifaires),
- 3 voies régulières de travail avec standards minimaux de protection et mécanismes de plainte, et
- 4 gouvernance conjointe des ressources partagées, incluant l'eau, les écosystèmes, les gisements miniers transfrontaliers, le bornage terrestre et les frontières maritimes, fondée sur la science, le droit, les données partagées et la prévention des différends.

La crédibilité repose sur des signaux immédiats (0-100 jours) : réactivation des mécanismes bilatéraux, canaux de communication de crise, pilote d'échange de données douanières, action ciblée anti-contrebande, et cadres temporaires, légaux et contrôlés pour le travail migrant, en parallèle d'améliorations sur l'identification et l'appui consulaire.

Les secteurs privés et les partenaires techniques et financiers peuvent renforcer la neutralité, la capacité d'exécution et la transparence via des co-investissements à retours mesurables.

L'objectif : rendre possible une relation plus stable, plus équitable et durablement bénéfique aux populations des deux côtés de l'île.

01 Introduction

Les relations Haïti–République Dominicaine combinent interdépendance et tensions récurrentes sur fond d'asymétries économiques et institutionnelles. Dans ce contexte, une normalisation durable exige un dégel pragmatique fondé sur un dialogue continu, technique et de haut niveau, et sur des mécanismes qui réduisent l'imprévisibilité.

Côté haïtien, cela suppose un agenda unique et une position nationale structurée, traduite en politiques publiques cohérentes, appliquées par toutes les institutions et évaluées dans le temps.

Le document couvre trois ensembles : **gouvernance bilatérale, perspectives économiques** (commerce et investissements), **migration et gestion frontalière**, en les articulant avec les enjeux de sécurité et de développement de la bande frontalière. Il propose une trajectoire d'amélioration sur cinq ans, séquencée et mesurable.

02 Principes directeurs

Pour installer une relation plus prévisible et éviter la gestion par crises, l'Institut Macaya recommande que l'action publique et le dialogue bilatéral s'adossent aux principes directeurs ci-dessous, appliqués au séquençage des priorités et au suivi des mesures.

3.1

Paix, sécurité, stabilité

Condition sine qua non du dialogue. Cela implique une lutte coordonnée contre les réseaux criminels et des actions sécuritaires proportionnées et traçables.

3.2

Non-agression et respect mutuel

Proscription des mesures unilatérales hostiles. Les crises doivent faire l'objet d'un dialogue formel avant toute rétorsion. Ce principe inclut la gestion concertée des ressources naturelles (partage de données, protocoles d'urgence, études d'impact conjointes).

3.3

Droits humains et épanouissement citoyen

Protection des migrants contre les abus, garantie de l'accès à l'identité et à la justice, et mise en place de mécanismes de plainte accessibles.

3.4

Souveraineté et équilibre des relations

Reconnaissance mutuelle des règles internes, assortie de garde-fous (clauses de révision, règlement des différends) pour gérer l'asymétrie.

3.5

Croissance soutenable et inclusive

Priorité aux projets créant des bénéfices locaux visibles, soutenant les PME et préservant l'environnement (reboisement, gestion de l'eau).

3.6

Harmonisation des relations et coopération stratégique

Institutionnalisation des échanges via des sous-commissions actives, des guichets uniques et une transparence fondée sur les données partagées.

03 Contexte stratégique & diagnostic

La relation haïtiano-dominicaine s'inscrit dans un environnement complexe où se superposent héritages historiques et culturels, épisodes de crise, fragilités institutionnelles en Haïti, essor économique dominicain, porosité de la frontière et expansion de l'informel, narratifs nationalistes parfois polarisants, pressions sur l'eau, les écosystèmes et les ressources naturelles partagées, ainsi que les attentes des partenaires internationaux.

Deux paramètres structurants dominant :

- Une asymétrie des capacités économiques, administratives, sécuritaires et financières ;
- Une interdépendance de fait (commerce, mobilité du travail, services frontaliers, ressources partagées) dont les effets se concentrent le long de la frontière.

Cet ensemble façonne une relation à la fois résiliente et instable, avec des coûts humains, sécuritaires et économiques.

3.1 Impact sur Haïti

- **Économie et finances publiques** : L'ampleur de l'informel et de la contrebande érode les recettes de l'État, affaiblit la capacité d'investissement public.
- **Sécurité et ordre public** : Les réseaux illicites profitant de l'informel entretiennent l'insécurité et la violence qui déstabilisent le pays.
- **Services en bande frontalière** : Des déficits persistants (santé, éducation, eau/énergie) renforcent la vulnérabilité sociale et alimentent les migrations de survie.
- **Souveraineté opérationnelle** : Des contrôles irréguliers et des maillons de corruption réduisent l'effectivité de la loi.
- **Relations humaines et image** : La situation souvent irrégulière et le traitement de nombreux ressortissants haïtiens en RD génère un sentiment d'injustice.
- **Confiance et gouvernance** : L'intermittence des mécanismes bilatéraux, l'absence d'une politique dominicaine formalisée, la faiblesse des institutions et le manque de données partagées compliquent la planification et le suivi des engagements.

3.2 Impact sur la République Dominicaine

- **Sécurité et ordre public** : Les faiblesses institutionnelles sur la bande frontalière mobilisent des ressources policières et militaires importantes.

- **Pression sur services et territoires** : Certaines zones frontalières supportent des charges accrues (santé, éducation, logement).
- **Prévisibilité économique** : Les fermetures ponctuelles et les barrières ad hoc perturbent les chaînes d'approvisionnement et l'activité des entreprises dans des secteurs d'activité clés.
- **Réputation et tourisme** : Les épisodes d'incidents liés aux vagues de rapatriement et les tensions médiatisées peuvent affecter l'image internationale et l'attractivité.
- **Gestion des ressources partagées** : En l'absence de dispositifs conjoints robustes, les projets unilatéraux exposent à des controverses environnementales.

3.3 Responsabilités partagées

Les tensions récentes sont alimentées par une succession d'actions et de réactions qui renforcent la méfiance. La responsabilité est partagée.

Côté haïtien, la difficulté à maintenir un contrôle régulier des points de passage, l'atonie de la Commission Mixte Bilatérale et le manque de suivi des accords conclus ont affaibli la prévisibilité.

Côté dominicain, la multiplication de mesures unilatérales à fort impact (fermeture des consulats, restrictions aériennes) et la lenteur des régimes de régularisation ont alimenté le sentiment d'injustice.

L'enjeu n'est pas seulement de gérer des épisodes de tension, mais de remplacer la gestion réactive par une architecture de prévisibilité.

Sortir du cycle tension-réaction suppose :

- Des mécanismes d'alerte et de consultation activables en temps réel ;
- Des procédures conjointes pour la gestion des ressources partagées ;
- Des standards minimaux pour les retours (information, accès consulaire, non-séparation des familles) ;
- Une coopération institutionnelle soutenue (sécurité, douane, migration) et des engagements mutuels ;
- La publicité des engagements afin d'offrir aux opinions publiques des repères vérifiables.

04 Intérêts stratégiques croisés

Pour sortir d'une logique de confrontation et installer une coopération prévisible, il convient d'énoncer clairement les intérêts respectifs. Mettre à plat les intérêts stratégiques d'Haïti et de la République Dominicaine fait apparaître à la fois les possibilités de gains mutuels et les zones de friction à encadrer par des garde-fous.

4.1 Intérêts stratégiques d'Haïti

- **Sécurité et souveraineté effectives** : Retrouver la maîtrise des flux (personnes, biens, capitaux), réduire la contrebande et l'emprise des réseaux criminels.
- **Droits et dignité des ressortissants** : Protéger les travailleurs haïtiens en République Dominicaine par des voies régulières, des inspections conjointes et un appui consulaire efficace.
- **Prosperité et diversification** : Accéder de façon régulée et prévisible au marché dominicain ; formaliser les échanges ; attirer des investissements responsables.
- **Cohésion territoriale** : Déployer des services publics essentiels et des projets économiques structurants dans les communes frontalières.
- **Prévisibilité institutionnelle** : Disposer de mécanismes stables de dialogue et de règlement des différends, avec transparence des engagements.
- **Ressources partagées et frontières** : Gouverner conjointement l'eau, les bassins versants, les écosystèmes et les ressources minières transfrontalières ; structurer les discussions sur la délimitation des frontières maritimes et terrestres.
- **Capacités et données** : Bâtir une diplomatie des données (standards, échanges sécurisés) et une capacité interministérielle de pilotage.

4.2 Intérêts stratégiques de la République Dominicaine

- **Stabilité et ordre public** : Réduire les risques liés aux réseaux illicites, maîtriser les flux irréguliers.
- **Main-d'œuvre régularisée et productive** : Répondre à des besoins sectoriels (construction, agriculture, tourisme) par des régimes légaux d'emploi.
- **Prévisibilité économique** : Sécuriser les chaînes d'approvisionnement, éviter les ruptures dues aux crises et fermetures.
- **Image et attractivité** : Préserver une réputation favorable au tourisme et à l'investissement.
- **Ressources et environnement** : Prévenir les externalités négatives (pollution, déforestation, stress hydrique) par des mécanismes conjoints robustes.

- **Coûts budgétaires maîtrisés :** Limiter les charges de services (santé, éducation, sécurité) dans les zones sous pression ; réduire l'effet d'éviction lié à l'informalité.

4.3 Convergences et divergences

Une lecture opérationnelle des convergences et divergences entre Haïti et la République Dominicaine permet d'identifier, d'une part, les terrains d'entente susceptibles de générer des gains mutuels et, d'autre part, les points de friction qui doivent être encadrés par des garde-fous, un séquençage réaliste et des mécanismes de suivi.

CONVERGENCES STRUCTURANTES

- **Stabilité d'Haïti comme bien commun régional :** la République Dominicaine en tire un intérêt direct (réduction des coûts de contrôle, meilleure fluidité des chaînes d'approvisionnement).
- **Sécurité & lutte contre l'économie criminelle :** intérêt commun à démanteler les filières illicites (armes, drogues, contrebande, trafic humain) et à sécuriser les postes frontaliers.
- **Formalisation des échanges :** gains fiscaux et de compétitivité via l'échange de données douanières, les guichets uniques, la traçabilité et la conformité aux mesures sanitaires et phytosanitaires.
- **Voies régulières d'emploi :** régimes sectoriels encadrés réduisant l'irrégularité et les abus, avec inspections conjointes.
- **Ressources partagées et espaces frontaliers :** mécanismes techniques conjoints pour la gestion de l'eau, des bassins versants, des écosystèmes, des ressources minières transfrontalières et des repères territoriaux.
- **Gestion des crises :** mécanismes d'alerte, communication coordonnée et corridors humanitaires si nécessaire.
- **Règlement des différends :** médiation/arbitrage avec délais, publication des décisions et suivi d'exécution.

DIVERGENCES À ENCADRER

- **Rythme et périmètre des régularisations du statut des travailleurs migrants :** établir des règles écrites et des inspections.
- **Ressources naturelles, minières et espaces maritimes :** éviter toute exploitation unilatérale sans concertation préalable ; instaurer des mécanismes de notification et d'études d'impact conjointes.

- **Bornage terrestre, empiètements et usages locaux des terres frontalières :** finaliser et actualiser l'inventaire conjoint des bornes. Un inventaire conjoint de 2022 a relevé 36 bornes disparues, 3 submergées, 70 situées dans des propriétés privées et 17 présentant des formes différentes.
- **Barrières non tarifaires et mesures unilatérales à fort impact :** mécanisme de revue technique, harmonisation progressive, procédures d'alerte et de préavis.
- **Narratifs politiques et cycles médiatiques alimentant la méfiance :** engager des règles de communication et des porte-paroles crédibles.

Les convergences identifiées constituent des zones d'opportunité pour des accords techniques rapides et visibles. Les divergences, elles, appellent un séquençage et des garde-fous (mécanismes de révision, indicateurs, publicité des engagements). Dans cet esprit, les engagements de coopération seront conçus comme des co-investissements assortis de retours mutuels mesurables à travers des indicateurs clés (réduction des coûts de contrôle, baisse des incidents, amélioration des indicateurs sociaux).

05 Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

Le tableau ci-dessous présente les conclusions de l'analyse FFOM effectuée pour les trois thématiques d'intérêt commun identifiées selon les enjeux stratégiques clés qu'Haïti devrait adresser dans une perspective de normalisation des relations avec la République Dominicaine : la perspective économique, la gouvernance publique haïtienne, la migration et la gestion frontalière.

L'analyse met en évidence quatre enseignements clés :

- La normalisation ne peut être durable sans un renforcement de la capacité haïtienne de pilotage institutionnel ;
- L'informalité et la contrebande constituent des leviers prioritaires ;
- La migration doit être traitée par des voies régulières ;
- Il existe un espace gagnant-gagnant si la coopération est outillée, séquencée et suivie par indicateurs publics.

Dimension	Perspective économique	Gouvernance publique haïtienne	Migration & gestion frontalière
FORCES	• Potentiel agricole et ressources naturelles • Position géographique stratégique • Main-d'œuvre jeune et abondante	• Motivation des cadres à consolider • Absence d'aile ultranationaliste • Possibilité d'adopter des ajustements par décret	• Ouverture dominicaine à discuter • Main-d'œuvre haïtienne difficilement remplaçable • Volonté d'identification des migrants sans papier • Proximité géographique
FAIBLESSES	• Institutions fragiles et instabilité politique • Dépendance aux importations dominicaines • Faiblesse des infrastructures • Absence de stratégie de compétitivité nationale	• Inexistence d'une politique dominicaine assumée • Absence de mécanismes de coordination • Manque de cadres qualifiés • Gestion réactive plutôt que proactive	• Absence d'une politique migratoire • Perception négative • Absence de politique de développement frontalier • Faiblesses institutionnelles haïtiennes

Dimension	Perspective économique	Gouvernance publique haïtienne	Migration & gestion frontalière
OPPORTUNITÉS	• Intégration régionale via CARICOM et APE • Coopération transfrontalière avec la RD • Appuis techniques et financiers internationaux • Zone frontalière comme pôle stratégique	• Redéfinition des relations sur des bases plus équilibrées • Relance de la Commission Mixte Binationale • Mobilisation des PTF et du secteur privé	• Mobilisation internationale • Diversification économique • Coopération bilatérale renforcée • Développement des communes frontalières
MENACES	• Contrebande, fraude douanière et insécurité • Vulnérabilité aux chocs climatiques • Risque de marginalisation dans le commerce régional	• Inertie haïtienne empêchant les institutions de contenir la contrebande et de prévenir les tensions sur les ressources transfrontalières	• Narratif xénophobe anti-haïtien • Pression des ultranationalistes • Augmentation de la capacité des réseaux illégaux • Développement urbain anarchique
CONCLUSIONS	• Haïti doit transformer ses faiblesses institutionnelles en leviers de réforme tout en exploitant ses opportunités régionales	• Nécessité d'une architecture institutionnelle compétente et structurée • Il y a encore de la place pour des arrangements gagnant-gagnant	• Besoin de mesures de politique clairement définies et de continuité dans l'action gouvernementale

06 Perspectives stratégiques pour un modèle gagnant-gagnant

La vision de l'Institut Macaya est une relation haïtiano-dominicaine harmonisée, équitable et durable, fondée sur un modèle gagnant-gagnant aligné sur les objectifs de développement durable, portée par des institutions crédibles et des règles claires, assurant la protection effective des personnes et s'appuyant sur des projets économiques concrets, en particulier dans la bande frontalière, afin de renforcer la sécurité régionale et de garantir une prospérité partagée.

La stabilité d'Haïti constitue un bien commun régional. Il est dans l'intérêt bien compris des deux pays de co-investir dans la réduction des vulnérabilités qui alimentent les tensions.

6.1 La perspective haïtienne

Pour négocier avec succès et défendre les intérêts nationaux, les autorités haïtiennes devraient définir une **Stratégie de Résilience et de Négociation** dont les principes et les impératifs d'action seraient :

A. Le renforcement de l'État et de la gouvernance des relations binationales

Renforcer une capacité de pilotage durable afin qu'Haïti puisse négocier, mettre en œuvre et suivre les engagements de manière cohérente, au-delà des gouvernements et des cycles politiques.

- Une « politique dominicaine » nationale unifiée définissant des objectifs, des lignes rouges, un séquençage et des instruments, appliquée par l'ensemble des ministères ;
- Faire de la relation Haïti-République Dominicaine une priorité absolue de l'action gouvernementale, engageant les plus hautes autorités de l'État haïtien ;
- La structuration des institutions haïtiennes en première ligne pour assurer la cohérence des actions de l'État ;
- L'organisation de tables de dialogue avec les acteurs politiques, économiques et institutionnels.

B. La gestion de la frontière et la migration

La crise actuelle vient du déficit d'une politique migratoire suivie par toutes les institutions ainsi que d'une politique frontalière qui désignerait le développement des communes frontalières comme un pilier prioritaire d'une stratégie de sécurité nationale.

Une telle approche globale adresserait les enjeux majeurs dans un agenda d'actions continues de politiques publiques visant à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière. Ces actions comprendraient :

- L'établissement d'un cadre légal de migration de travail pour garantir les droits et la dignité des travailleurs haïtiens en République Dominicaine, tout en gérant de manière humaine les rapatriements ;
- La coopération sécuritaire en matière d'échange de renseignements réguliers pour lutter contre le crime organisé (trafic d'armes, de drogue, d'êtres humains) ;
- Le développement économique et social des communautés frontalières ;
- Le renforcement institutionnel local devant asseoir l'autorité de l'État ;
- La restauration de l'environnement physique et la planification du développement urbain.

La bande frontalière ne peut devenir un pôle de développement durable que si les investissements économiques sont accompagnés d'une planification urbaine, foncière et infrastructurelle rigoureuse, anticipant les besoins en logement, transport public, eau, électricité, assainissement et services sociaux.

C. La formalisation économique et la diversification

Une réduction de l'asymétrie économique et de la dépendance économique vis-à-vis de la République Dominicaine est fondamentale pour la stabilité durable d'Haïti. Cette démarche consiste en :

- Une formalisation des échanges commerciaux entre les deux pays, incluant des actions urgentes contre la contrebande et pour l'élimination des barrières non-tarifaires ;
- L'amélioration du cadre des affaires et des facteurs de compétitivité d'Haïti pour favoriser l'investissement dans la production locale ;
- Une intégration effective d'Haïti au commerce international et régional ;
- Des projets d'investissement publics et privés binationaux faisant de la bande frontalière un pôle de développement stratégique commun, et inscrits dans un plan directeur stratégique d'Haïti.

6.2 La perspective dominicaine

La République Dominicaine a clairement identifié les enjeux de ses relations avec Haïti à travers une série de dialogues intersectoriels afin d'ancrer leur politique haïtienne autour d'un consensus le plus large possible.

Plusieurs documents structurent la politique dominicaine vis-à-vis d'Haïti et doivent servir de base de travail à la relance du dialogue (voir Annexe B). Ils incluent notamment : (i) les engagements du dialogue présidentiel entre les présidents Abinader et Moïse (2021), (ii) le Pacte national d'octobre 2023, (iii) le rapport du Conseil Économique et Social publié le 16 septembre 2025.

À moyen et long terme, le maintien des asymétries, du statu quo informel et des défaillances de l'État haïtien n'est pas dans l'intérêt de la République Dominicaine. Elle aurait donc intérêt à s'inscrire dans une perspective gagnant-gagnant à travers une stratégie d'engagement responsable articulée autour des axes suivants complémentaires :

- **Stabilité Durable en Haïti** : soutenir, avec les partenaires internationaux, les efforts de stabilisation en Haïti en tant que levier de sécurité régionale ;
- **Gestion Migratoire Équilibrée** : instaurer un cadre migratoire légal, humain et sécurisé répondant aux besoins de main-d'œuvre de l'économie dominicaine ;
- **Développement Frontalier** : investir dans la bande frontalière (zones économiques spéciales, infrastructures) pour formaliser les échanges et créer des emplois ;
- **Lutte contre les discours haineux** : combattre l'anti-haïtianisme et toute forme de xénophobie afin d'améliorer le respect des droits humains et le climat sociopolitique.

Ensemble, ces piliers ancrent une coopération pragmatique, mesurable et durable.

07 Piliers de mise en œuvre de la stratégie haïtienne

7.1 Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques ci-dessous pourraient constituer le socle opérationnel d'une stratégie haïtienne traduite en priorités claires, mesurables et séquencées.

- **Prévisibilité institutionnelle :** Installer un cadre de dialogue et de règlement des différends fiable, transparent et régulier (calendrier public, comptes rendus, suivi d'exécution).
- **Réduction de l'informalité :** Diminuer substantiellement la contrebande par la traçabilité, l'échange de données et des marchés binationaux régulés.
- **Voies régulières d'emploi et protection :** Ouvrir et encadrer des régimes de travail temporaires sectoriels, avec enrôlement, inspections conjointes et appui consulaire.
- **Services et résilience dans la bande frontalière :** Déployer des paquets de services (santé, éducation, eau/énergie) et des projets structurants.
- **Ressources et espaces partagées protégées :** Gouverner conjointement l'eau, les bassins versants, les écosystèmes, les ressources minières transfrontalières et les repères territoriaux sensibles, tout en encadrant les discussions sur les frontières terrestres et maritimes.
- **Transparence et coresponsabilité :** Concevoir les engagements bilatéraux comme des co-investissements assortis de retours mutuels mesurables.

7.2 Les quatre piliers de mise en œuvre

Pilier



Dialogue & Institutions

Refaire de la relation un processus plutôt qu'une succession de crises.

- Adopter simultanément une Politique Dominicaine et une Politique Frontalière (objectifs, lignes rouges, instruments, gouvernance, financement, suivi et évaluation).
- Installer une gouvernance nationale dédiée : Haute Autorité Frontalière (HAF), Commission Interministérielle sur la République Dominicaine (CIRD), points focaux dans les ministères concernés.
- Relancer la Commission Mixte Bilatérale / Secrétariat technique (sous-commissions actives, calendrier trimestriel, publication systématique des décisions).
- Établir des instances de redevabilité : cadre de règlement des différends (médiation/arbitrage), tableau de bord public mensuel, audits indépendants annuels.

Pilier



Prospérité partagée & Formalisation des échanges

Réduire l'informalité (contrebande) qui pénalise les recettes, la concurrence loyale et la confiance.

- Mettre en œuvre des procédures douanières transparentes et réciproques, lever les barrières non tarifaires, installer des guichets uniques frontaliers et déployer l'échange électronique de données.
- Revoir et réguler les marchés frontaliers.
- Créer une taskforce anti-contrebande (AGD/PNH/Justice) ciblant les filières à forte valeur.
- Promouvoir les PPP et des co-entreprises créatrices d'emplois dans des zones économiques spéciales frontalières.

Pilier



Frontière, mobilité, sécurité & Protection

Remplacer l'irrégularité et l'économie criminelle par des voies régulières et des garanties minimales.

- Renforcer le contrôle frontalier par une approche ciblée fondée sur le risque et des cellules mixtes (patrouilles conjointes, échanges réguliers de renseignement) ciblant les trafics illicites.
- Négocier un accord binational de travail temporaire par secteurs (construction, agriculture, tourisme) : enrôlement biométrique, contrats enregistrés, inspections conjointes.
- Encadrer les rapatriements par des standards minimaux (information, accès consulaire, non-séparation des familles).
- Étendre des paquets de services essentiels dans des communes prioritaires via opérateurs agréés, avec contrats d'objectifs et co-financement.

Pilier



Frontières, ressources partagées, environnement & Diplomatie sociétale

Prévenir les conflits par la science, le droit, la transparence des données et des mécanismes conjoints.

- Élargir et rendre opérationnel le Comité Technique Binational sur les frontières, les ressources partagées et l'environnement, avec quatre sous-commissions : eau/bassins versants, bornage terrestre, gisements miniers transfrontaliers, frontières maritimes.
- Produire des référentiels techniques communs : cartographie des bassins, inventaire actualisé des bornes, cadrage technique des espaces maritimes à délimiter.
- Mettre en place un mécanisme de règlement des différends relatifs aux frontières, aux ressources partagées et à l'environnement.
- Lancer des initiatives de diplomatie sociétale et scientifique : échanges académiques, travaux d'experts, campagnes contre la désinformation.

08 Feuille de route quinquennale

La feuille de route quinquennale ci-dessous traduit la stratégie en une trajectoire de mise en œuvre sur cinq ans, structurée autour de jalons clairs, d'actions séquencées et d'indicateurs publics permettant de mesurer les progrès et d'ajuster l'action.

0-6 mois DÉGEL & PRÉPARATION		Mettre la machine en marche
LIVRABLES ATTENDUS	INDICATEURS PUBLICS (EXEMPLES)	
• Cartographie/état des accords • HAF + CIRD créés ; CMB + Secrétariat relancés • Comité Technique Binational élargi et 4 sous-commissions créées • Actualisation de l'inventaire conjoint des bornes frontalières • Protocole de notification préalable adopté • Pilote données douanières • Marché pilote sélectionné et cadré • Cadre travail temporaire lancé • Protocole de crise opérationnel • Diagnostic territorial rapide de 3 communes frontalières prioritaires	• HAF/CIRD installés • CMB/sous-commissions tenues (calendrier + PV) • 4 sous-commissions techniques constituées • Inventaire des bornes actualisé • Protocole de notification adopté • Pilote douanier signé/actif • Marché pilote sélectionné • Protocole crise opérationnel • 1er jeu d'indicateurs publié	

6-24 mois NORMALISATION & PREMIÈRES PREUVES

Prouver et régulariser

LIVRABLES ATTENDUS

- Marché frontalier régulé (1 site)
- Guichets uniques opérationnels
- Régime emploi temporaire actif (biométrie/contrats/inspections)
- Remise en conformité des bornes ; visites régulières d'inspection conjointe
- Référentiel technique partagé sur les ressources minières élaboré
- Dialogue technique sur la délimitation des frontières maritimes relancé
- Plans d'aménagement de 3 communes avec paquets de services
- Taskforce anti-contrebande (3 filières)
- Tableau de bord binational établi

INDICATEURS PUBLICS (EXEMPLES)

- # marchés régulés
- Délais de dédouanement
- % dossiers via guichet unique
- # enrôlements biométriques
- % de bornes vérifiées, réparées ou remplacées
- # projets soumis à EIES conjointe
- # réunions techniques sur les frontières maritimes
- # opérations anti-contrebande
- Régularité de publication du tableau de bord

24-60 mois CONSOLIDATION & EXTENSION

Étendre et ancrer

LIVRABLES ATTENDUS

- Extension marchés & guichets
- Interconnexion douanière élargie
- PPP & zones économiques (logistique/énergie/agro)
- Programme permanent d'inspection du bornage terrestre
- Protocoles consolidés de gestion des ressources partagées
- Cadre de règlement des différends adopté
- 6-8 communes couvertes en services
- Ancrage budgétaire (lignes dédiées, programmation pluriannuelle)

INDICATEURS PUBLICS (EXEMPLES)

- Taux de formalisation des flux
- Recettes douanières/écarts
- # PPP signés / investissements
- Rapport annuel sur l'état du bornage
- # protocoles de ressources partagées adoptés
- # emplois créés (direct/indirect)
- # communes couvertes
- Budgets votés/exécutés

09 Signaux immédiats pour enclencher la confiance (0-100 jours)

Une dynamique constructive pour enclencher la confiance se construit par des gestes rapides, des engagements vérifiables et des projets qui améliorent concrètement la vie des populations des deux côtés de l'île.

Initiatives côté haïtien	Initiatives côté dominicain	Mesures conjointes
• Initier un dialogue structuré avec les acteurs de la société (consultations + synthèse publique). • Développer et publier une Politique dominicaine. • Évaluer la capacité consulaire (documents d'identification) + plan d'action priorisé. • Annoncer un cadre temporaire, légal et contrôlé de migration de travail (secteurs prioritaires + inspections). • Instituer et doter HAF/CIRD (mandat + calendrier d'action). • Réactiver la CMB / ST-CMB (calendrier trimestriel, sous-commissions, PV publics). • Lancer un protocole pilote d'échange de données douanières + task-force anti-contrebande.	• Rétablir un service consulaire minimal + canaux transparents (visas, documents, information). • Réouvrir l'espace aérien RD-Cap-Haïtien. • Publier des standards minimaux pour les rapatriements (information, accès consulaire, non-séparation des familles).	• Publier un communiqué commun de désescalade (pas de mesures généralisées sans préavis). • Mettre en service une ligne d'alerte + protocole de communication de crise fondé sur des faits. • Désigner un site pilote de marché frontalier à réguler (décision + calendrier technique + cahier des charges).

10 Conclusion – Vers une dynamique gagnant-gagnant et une vision partagée de l'île

La relation haïtiano-dominicaine se trouve à un point d'inflexion. La répétition des crises, la persistance de l'informalité et l'accumulation de mesures unilatérales coûteuses ont démontré les limites d'une gestion réactive. Pour Haïti comme pour la République Dominicaine, le statu quo accroît les risques, renchérit les coûts de contrôle, fragilise les chaînes d'approvisionnement, expose les populations et alimente des narratifs qui rendent toute désescalade plus difficile.

Une dynamique gagnant-gagnant, fondée sur des règles claires, des mécanismes de consultation et des projets visibles, offre la voie la plus crédible pour restaurer la prévisibilité, protéger les personnes et sécuriser la prospérité partagée.

Dans ce contexte, les secteurs privés des deux pays peuvent et doivent jouer un rôle de catalyseur du dégel. Parce qu'ils subissent immédiatement les coûts des fermetures, des ruptures logistiques, de l'insécurité et de l'imprévisibilité, ils disposent d'un intérêt direct à la stabilisation et à la formalisation de la relation.

À moyen et long terme, les secteurs privés haïtien et dominicain doivent devenir les moteurs d'une croissance durable des deux côtés de l'île. Seule une croissance économique et sociale mieux partagée pourra garantir une stabilité durable et ancrer la coopération dans des intérêts concrets.

Cette ambition devra tenir compte des asymétries profondes qui marquent aujourd'hui la relation : retards économiques, faiblesse institutionnelle, déficits d'infrastructures et de développement humain en Haïti. Réduire progressivement ces écarts est une condition essentielle pour construire une relation plus équilibrée et plus stable.

L'objectif ultime devrait être de parvenir, avec le temps, à une véritable politique commune de l'île : une approche stratégique capable de tirer parti des atouts et potentialités des deux pays, tout en respectant leur souveraineté, leurs identités nationales et leurs intérêts propres.

L'Institut Macaya entend contribuer à cette trajectoire. Sa priorité immédiate est de travailler avec les parties prenantes haïtiennes afin de favoriser l'émergence d'une position haïtienne structurée, cohérente et réaliste sur la relation avec la République Dominicaine.

La normalisation durable de la relation haïtiano-dominicaine ne se décrètera pas. Elle se construira par des gestes immédiats de confiance, des engagements vérifiables, des institutions capables d'assurer le suivi, et une vision économique de long terme portée par les forces productives et sociales des deux pays.

Éléments méthodologiques

À PROPOS DE L'INSTITUT MACAYA

L'Institut Macaya est un think tank haïtien, non partisan et financé par le secteur privé, qui mobilise des expertises issues de divers secteurs pour mener des recherches fondées sur des données probantes et élaborer des solutions prospectives aux défis les plus pressants d'Haïti. Son travail s'articule autour de deux piliers fondamentaux : la gouvernance et la politique économique, tous deux essentiels pour favoriser une stabilité durable, restaurer la confiance citoyenne et stimuler une croissance économique inclusive. À ce titre, l'Institut agit comme facilitateur neutre et catalyseur de coalitions, met en débat des options fondées sur des preuves et accompagne leur mise en œuvre par un suivi transparent et des indicateurs vérifiables.

RÉFÉRENCES ET MÉTHODOLOGIE

Ce document de positionnement a été élaboré par l'Institut Macaya à partir d'une étude réalisée par des consultants haïtiens durant la période allant du 7 juillet 2025 au 15 novembre 2025. Les rapports proviennent d'une combinaison de sources : revues documentaires, monographies thématiques, entretiens ciblés avec des parties prenantes publiques et privées haïtiennes et dominicaines, et analyses comparatives internationales. Les constats et propositions reflètent l'état des informations disponibles au moment de la rédaction et pourront être révisés à mesure que de nouvelles données fiables seront publiées.

GROUPE DE TRAVAIL

M. Bernard Craan Consultant Principal	Mme Martine Deverson Consultant Principal Adjoint
M. Ronald Baudin Expert en gouvernance et finances publiques — Auteur de la monographie sur la gouvernance publique	M. Charles Clermont Expert en économie et commerce international — Auteur de la monographie sur les relations économiques bilatérales et les investissements
M. Karly Jean Jeune Expert en gestion des frontières et migration — Auteur de la monographie sur la gestion des frontières et la migration	

DÉFINITIONS CLÉS

Politique dominicaine (d'Haïti)

Cadre stratégique, juridique et opérationnel par lequel l'État haïtien définit ses objectifs, lignes rouges, instruments et mécanismes de mise en œuvre concernant ses relations avec la République Dominicaine.

Bande frontalière

Ensemble des communes haïtiennes contiguës à la frontière terrestre, priorisées pour l'offre de services publics, la régulation des flux et le développement économique local.

Non-agression environnementale

Engagement à éviter toute action unilatérale portant atteinte aux écosystèmes partagés (eau, bassins, forêts) sans concertation ni étude d'impact conjointe.

Diplomatie sociétale

Approche qui étend les pratiques diplomatiques traditionnelles au-delà des gouvernements pour inclure les acteurs sociaux (ONG, communautés locales, médias, citoyens) et économiques.

Référentiels dominicains et inventaire d'accords

Quatre documents principaux structurent les décisions et les mesures de politiques publiques de la République Dominicaine vis-à-vis d'Haïti et doivent servir de points de référence aux autorités haïtiennes dans le cadre d'une relance du dialogue binational :

- 1** L'accord d'échanges d'information entre les bureaux des douanes haïtiennes et dominicaines (mars 2017), non encore implémenté, dont les objectifs sont de systématiser des échanges d'information permettant de détecter rapidement les fraudes liées à la contrebande, la fraude douanière et l'évasion fiscale.
- 2** La rencontre des présidents Jovenel Moïse et Luis Abinader (10 janvier 2021) au cours de laquelle les deux présidents se sont engagés à poursuivre la collaboration dans les domaines prioritaires de leurs pays respectifs. Ils avaient retenu neuf points dont certains demeurent pertinents : identification des citoyens haïtiens en territoire dominicain, construction d'hôpitaux en Haïti, ouverture de la négociation sur les frontières maritimes, technologies anti-contrebande, lutte contre la désertification, renforcement de la sécurité frontalière, règles transparentes pour les échanges, interconnexion énergétique, et emballages biodégradables.
- 3** Le Pacte National pour la Formulation et l'Exécution de Politiques d'État Face à la Situation d'Haïti (octobre 2023) reposant sur quatre piliers : recherche de solutions urgentes et durables, contrôle strict de la migration et des activités illicites, gestion des échanges commerciaux informels, et promotion de la production et des investissements.
- 4** Le rapport « Dialogue sur la Crise Haïtienne et des Implications pour la République Dominicaine » du Conseil Économique et Social (CES), publié le 16 septembre 2025, comprenant plus d'une centaine de recommandations de six tables thématiques de dialogue : Migration, Commerce bilatéral, Développement des communautés frontalières, Sécurité nationale, Relations internationales, et Marché de l'emploi.

Parallèlement à ces quatre documents, il existe de nombreux engagements (Accords, Mémoire d'Entente, Protocoles, etc.) qui régissent les relations entre les deux pays et qui feront probablement l'objet d'examen lors de la reprise des négociations bilatérales : le Traité des frontières ; l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne ; les accords commerciaux de l'OMC dont l'Accord de facilitation des échanges ; les dispositifs du programme HOPE/HELP ; les mémorandums d'entente de l'Administration Martelly-Lamothe ; les déclarations conjointes de la commission mixte bilatérale haïtiano-dominicaine.



DOCUMENT DE POSITION · JANVIER 2026

Vers une Relation Haïti– République Dominicaine Stable, Équitable et Durable

institutmacaya.org

institutmacaya@institutmacaya.org

Port-au-Prince, Haïti